



Journal

de coordination des Syndicats
la CGT MICHELIN

Mars 2017

Edito

POUR L'AVENIR DE L'INDUSTRIE

*La France a besoin d'une industrie forte, moderne, répondant aux besoins de la population et respectant l'environnement. Pour garantir l'avenir de l'industrie, la CGT propose **une journée de mobilisation le 21 mars 2017**. La France a besoin d'une industrie forte car l'avenir économique d'un pays dépend de sa capacité à produire des richesses sur le territoire national. Elle doit impulser des coopérations au niveau européen et international, basées sur la promotion des droits sociaux et le respect de l'environnement.*

L'industrie est en déclin depuis trente ans. Aujourd'hui, la production industrielle atteint à peine 10 % du produit intérieur brut (PIB), contre 16 % en moyenne dans la zone euro, et 22 % en Allemagne.

L'emploi industriel a reculé de près de 25 % en quinze ans pour se situer aujourd'hui autour de 3 millions de salariés. La France importe 60 % de ses produits industriels.

Les causes de ce déclin industriel sont nombreuses :

- ☞ la primauté donnée à la financiarisation de la gestion des entreprises industrielles depuis quarante ans,
- ☞ les choix politiques et économiques des gouvernements qui se sont succédés, politiques d'austérité, recherche forcenée de la baisse du « coût du travail » conduisant aux délocalisations et à l'externalisation des activités,
- ☞ le dumping social, fiscal et environnemental,
- ☞ le détournement des richesses créées par les travailleurs au profit des actionnaires et au détriment des investissements productifs, de la recherche-développement, du renouvellement des savoir-faire et de la qualification des salariés.

Le 21 mars est une première étape pour reconquérir une industrie forte en France.

La Cgt appelle à la mobilisation la plus large dans les territoires et à participer aux manifestations organisées.

LA CGT

Bibendum serait-il cancérigène ?

Nous avons tous en mémoire les terribles affaires d'amiante qui ont émaillé la vie industrielle des dernières décennies et dont les affres continuent encore à empoisonner, jusqu'à la mort parfois, la santé des salariés. Michelin n'en fut pas exempt et nous avons tous en mémoire, également, les montagnes qu'il a fallu déplacer afin de faire reconnaître la responsabilité de l'employeur dans la propagation de ce fléau mortel... Aujourd'hui, de désamiantage (à la charge de l'entreprise) en « dé-mensongeage » (à la charge des organisations syndicales), on arrive peu à peu à voir s'améliorer la situation de nos camarades même si la direction est loin d'adopter encore et toujours une attitude participative sur ce sujet.

Si le désamiantage porte peu ou plus ses fruits, qu'en est-il aujourd'hui de la situation des cancers ? Un autre mal du siècle, me direz-vous : la « malbouffe », les pesticides, le tabac... l'alcool... Mais quid des produits que nous utilisons au quotidien dans nos services ? Dans tous les secteurs nous entendons dire qu'Untel est malade, Untel est décédé... Dans tous nos services, principalement ceux liés à la fabrication, ou au contact avec le produit fini, il nous semble que l'étau se resserre et que le nombre des victimes va croissant. Il soufflerait ici ou là comme un air nauséabond de pollution cancérigène...

Quelles statistiques avons-nous au sein de l'entreprise ? Si nous questionnons les services de santé, ils restent imperturbablement muets. D'ailleurs, comment peut-on dire qu'un cancer a bien été contracté dans le site ? Dans telle ou telle condition de travail ? Vous fumez ? Ne cherchez pas plus loin. Vous buvez ? Tout vient de là. Vous digérez mal à cause du travail en équipe ? Il vous faut purger, Monsieur Jourdain... Pour les autres, c'est la faute à « pas de chance »...

Autre exemple : nous savons, aujourd'hui, que les huiles aromatiques sont considérées comme hautement cancérigènes. Quel suivi est mis en place par la médecine du travail pour les personnes concernées par les activités liées à ces produits ? Nous pensons principalement ici aux actifs et anciens des services Z...

N'étant pas spécialistes, nous arrêterons là cette liste des questions auxquelles, d'ailleurs, la direction aurait bien du mal à répondre. Il n'en reste pas moins que tous les Diafoirus des services de santé pourront toujours se cacher derrière leur latin de cuisine, ils ne nous empêcheront pas de nous poser cette question-ci :

L'environnement Bibendum est-il cancérigène ?



Sur le site de la Roche-Sur-Yon, du 13/02 au 06/08, la direction lance une campagne pour recruter des opérateurs en donnant une prime de 500 € aux salariés qui proposeront des candidats à l'embauche si ceux-ci sont validés.

Vu les conditions de travail et en particulier des horaires 4x8 en 2/2/2 ou 3/3/3, avec des salaires à hauteur de 1350 € par mois pour un nouvel embauché, ce n'est pas étonnant qu'il n'y ait pas bousculade au portillon pour travailler chez Michelin à la Roche-Sur-Yon !!

La direction met aussi en place un challenge site avec pour objectif une sensibilisation sur la sécurité sans perdre de vue l'engagement de production. Une carotte de 600 € brute par salarié est mise en place contre une participation à des actions sécurités et une réalisation des volumes sur mars, avril et mai. Si la direction peut débloquer une enveloppe pour un challenge c'est qu'elle a largement les moyens d'augmenter nos taux horaires !!

CHERCHEZ L'ERREUR !

Mars 2016, Michelin annonce l'arrêt du rechapage à la Combaude, donc la fin du rechapage Michelin en France :

330 emplois supprimés.

Novembre 2016, le Ministère français de l'Environnement et l'ADEME remettent le grand prix de l'Economie Circulaire à Michelin pour l'éco conception et le rechapage des pneus poids lourds.

MAPP

- **Multiplication des tâches** : gérer les congés, animer le point 5, etc... Une partie du travail des RI.
- **Approvisionnement** : flux tire qui demande plus de manipulation, coupe l'élan par rapport au travail que l'agent a pu prévoir.
- **Production** : sur certaines machines la production a baissé de 25 % voire 50 %.
- **Prostration** : sans augmentation du TH et COEF avec un travail de plus en plus stressant coupé par des urgences pas vraiment impératives comment ne pas être démotivé.

CPY était il y a une dizaine d'années :

Numéro 1 en sécurité

Numéro 1 en qualité

Production de 40000 tonnes

CPY actuellement :

Mauvais en sécurité

Mauvais en qualité

Production 28000 tonnes

Lorsque l'on parle à certains agents (plus de 5 ans d'ancienneté voire moins) un sentiment de désordre s'est installé.

Les mots semblent plus importants que les actes.

Prendre un minimum de personnel en le faisant passer sur plusieurs machines afin d'optimiser la rentabilité au nom de la réactivité.

Toutes ces artifices managériales "MAPP, SAFESTART, OSER..." qui à part lobotomiser les agents n'ont apportés aucune amélioration des conditions de travail ou sécurité. AT, AM, MP, TMS, RPS et l'absentéisme par contre sont en pleines progressions. Que les dirigeants se posent les bonnes questions. On sait travailler le site la prouvée à maintes reprises. Le management de ces 10 dernières années a-t-il été vraiment efficace ?

On nous désapprend à travailler.

CPY performant grâce à MAPP ? Non.

Grâce à la conscience professionnelle d'agents qui connaissent leur métier depuis plusieurs années ? **Oui.**

Accord Qualité de Vie au Travail.

La CGT n'a pas signé cet accord. Michelin, une fois de plus, va utiliser la signature des syndicats pour faire reluire son image de marque. C'est un accord qui va servir d'affichage et de publicité. C'est un accord qui permet à Michelin d'être en conformité avec la loi. C'est un accord qui sert à faire accepter l'inacceptable. Reprendre dans cet accord ce qui a déjà été signé dans des accords précédents notamment la charge de travail des cadres au forfait jour, repos quotidien de 11 heures, c'est le strict minimum du code du travail, il n'y a pas besoin de signer un accord pour ça. Pour la CGT un accord doit être favorable aux salariés. Pas une ligne pour les salariés qui vont devoir rester dans l'entreprise plus vieux, pas une ligne pour la qualité de vie au travail les week-ends, rien pour les journées de 10 heures ou 12 heures, pas de budget. Par contre le Management Autonome de la Performance et du Progrès, MAPP, décrété et déjà mis en place par l'entreprise, est officialisé par la signature de cet accord. La désorganisation des équipes et de la production par manque de personnel, les altercations, les burn-out sont signés dans cet accord.

« Bien-être et liberté par le travail » c'est un des tous premiers slogans de la CGT.

Il n'a rien à voir avec ce que Michelin essaie de nous faire avaler.

Il faut en urgence stopper cette spirale faite de régression et d'exclusion sociale pour la majorité et de fortunes pour quelques privilégiés. Une autre utilisation des richesses doit être imposée !

Les 40 entreprises du CAC 40 ont augmenté une fois encore les dividendes versés aux actionnaires, pris dans les caisses, des richesses créées par le travail salarié :

⇒ + 13,6 %, soit 55 milliards d'euros qui ne serviront pas les salaires, l'emploi, le développement industriel et la recherche.

Année après année, ces choix financiers ont conduit à détruire l'emploi et l'industrie sur le territoire national, le patronat faisant du ratio de rentabilité sa boussole économique.

En 1985, le patronat prenait 5 % des richesses pour les donner en dividendes.

En 2015, ce sont 25 % en moyenne nationale, plus de 50 % dans certaines sociétés.

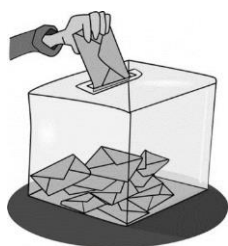
Elections TPE

Les résultats des élections de représentativité dans les très petites entreprises confirment la CGT comme première organisation syndicale au plan national. Le syndicalisme CGT qui propose, conteste, revendique, lutte et négocie, sort grandit de cette élection.

Malgré un processus électoral lamentablement désorganisé par le gouvernement : report des élections pendant les fêtes de fin d'année, aucune communication digne de ce nom pour les 4,6 millions de salariés concernés, autorisation de listes régionales non représentatives, malgré un très faible taux de participation la CGT arrive première avec 25 % des suffrages, 10 points devant le second.

La CGT remercie ses électeurs.

La CGT, forte de ce résultat, assumera les responsabilités qui lui sont confiées pour mieux représenter les salariés des TPE dans le syndicalisme CGT, le syndicalisme de tous les salariés.



**POUR MA MUTUELLE
DU 6 MARS AU 6 AVRIL,
JE VOTE CGT**

6 millions de personnes privées d'emploi, 9 millions en dessous du seuil de pauvreté, c'est la conséquence de ces choix mortifères pour l'économie. 21 individus milliardaires possèdent autant de richesses que les 40 % les plus pauvres de la population française. en 2016.